LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. Prix 5 cent

Série C, Vol. VI, No. 12 Vendredi le 19 mai 1961 Editeur: "Le Peuple Enr."

LA POPULATION DECIDERA

Abolition en bloc de la prohibition

Le conseil municipal de Montmagny, après avoir longuement hésité a fini par adopter le point de vue de ceux qui suggéraient de soumettre aux électeurs l'abolition en bloc de la prohibition à Montmagny. Le referendum dont la date n'a pas été fixée, demandera donc aux contribuables s'ils acceptent ou non d'éliminer complètement toute restriction à ce sujet et si la nouvelle loi des liqueurs peut s'appliquer intégralement à notre ville. Voici le texte du règlement.

REGLEMENT No. 216
Concernant la révocation des règlement de prohibition.

ATTENDU que le Conseil Municipal de la Ville de Montmagny a adopté les règlements de prohibition portant les numéros suivants, aux dates ci-après:

Regt. No. 38, 29 avril 1921;
Regt. No. 42, 30 mai 1921;
Regt. No. 52, 2 sept. 1924;
Regt. No. 60, 14 oct. 1928;
Regt. No. 76, 29 déc. 1928;
Regt. No.102, 4 avril 1938.

ATTENDU que les dits règlements ont été, par le règlement No. 149, adopté le 28 mars 1949, révoqués et abrogés pour autoriser l'émission de permis pour une succursale de la Commission des Liqueurs et pour la vente de la bière dans les épiceries.

ATTENDU que les dits règlements sont en vigueur pour leur surplus, en ce qui concer-

(Suite à la page 4)

Blessée par une balle perdue

Un accident heureusement bénin s'est produit samedi et aurait pu avoir de graves conséquences. Mme Réal Picard, domiciliée au coin de la rue St-Mathieu et de route nationale était en train de balayer les escaliers de la galerie de sa maison, vers deux heures et quart, quand elle se sentit frappée au dos par quelque chose. Une balle égarée, tirée par une carabine de calibre 22, venait de la toucher entre les deux omaplates. Heureusement, le projectile n'avait plus beaucoup de force et ne causa qu'une blessure superficielle. La balle fut retrouvée à terre. La police provinciale a ouvert une enquête à ce sujet.

Deux règlements en préparation

Le conseil municipal a autorisé lundi soir le greffier, M. René Côté, à donner une première lecture du règlement No. 216 concernant la révocation des règlements de prohibition actuellement en vigueur.

Il a également autorisé le conseil à donner un avis public de la présentation d'un règlement No. 219 à l'effet de constituer une commission d'urbanisme. On sait que la Société St-Jean-Baptiste vient de préparer la formation d'une telle commission dont les membres suggérés ont été présentés ces jours derniers au conseil. La Société fera connaître ces noms dès que le règlement aura été adopté par le conseil.

M. Ambroise Leblanc réélu au Cap

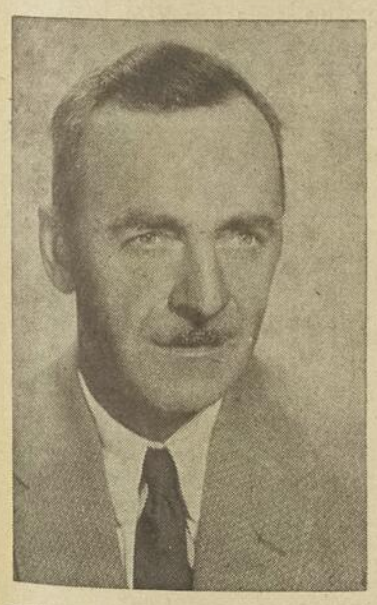

Les élections municipales qui se sont déroulées lundi dons la paroisse de Cap St. Ignace ont reporté à la mairie le maire sortant de charge, M. Ambroise Leblanc. Il l'a emporté par 39 voix sur son adversaire, M. Napoléon Caron. M. Leblanc a obtenu 434 voix et M. Caron 395.

Au poste de conseiller, M. Aimé Duval qui se présentait sur la liste de M. Leblanc a été élu par une majorité de 41 voix sur son adversaire, M. Paul-Henri Lemieux.

On nous rapporte que 80 bulletins ont été rejetés. Le président d'élection était M. Alphonse Fortin, secrétaire de la paroisse.

Elu maire à Ste-Appoline

M. Emery Côté a été élu maire de la paroisse de Ste-Appoline, lundi derier. Il a défait son adversaire, M. Albert Roby.

2,000 ELECTEURS... UN SEUL POLL!

Le règlement sera modifié!

Des élections municipales se sont tenues lundi dans la paroisse St. Thomas de la Pointe à Lacaille, pour élire un conseiller. M. Georges Moreau l'a emporté par 17 voix sur son adversaire, M. Jean-Paul Robin. 661 électeurs ont pu se servir de leur droit de vote alors qu'il y avait plus de 2,000 inscrits sur les listes électorales. Environ 60 bulletins ont été rejetés.

On nous a fait part de critiques sur le fait qu'il n'y ait eu qu'un seul bureau de scrutin pour 2,000 électeurs, ce qui a suscité un encombrement sans pareil durant toute la journée devant le poll. Nous avons, à re sujet, interviewé M. Lucien Masson, secrétaire de la paroisse et président de l'élection. M. Masson nous a dit que lui-même avait été débordé toute la journée. Il n'a pu aller diner ni souper. Cependant, quand l'heure de fermeture du poll est arrivé, à 6.00 p.m., M. Masson a fait entrer dans l'école toutes les personnes qui attendaient à la porte pour voter et ne ferma la boite de scrutin que lorsque tout le monde eut déposé son bulletin.

Cependant cette anomalie sera corrigée. Dès la prochaine séance régulière du conseil, un projet de règlement sera déposé pour modifier le système de vote et créer plusieurs bureaux de scrutin qui répondent à la fois au nombre des électeurs et à la dispersion des habitants de cette paroisse qui s'étend de l'entrée ouest de la ville à ses limites de l'est et va à plusieurs milles au sud.

Dans la paroisse, depuis que le rôle d'évaluation a été annulé par la cour, un nouveau rôle a été dressé et toutes les personnes majeures ont le droit de vote. C'est ce qui explique le nombre extraordinaire des votants inscrits sur la liste électorale.

La photo ci-dessus a été prise vers 6.00, le jour du vote. On constate qu'au moment où le bureau s'apprêtait à fermer ses portes, il restait encore de nombreux électeurs qui n'avaient pu passer par l'isoloir. Toutefois, comme nous l'a dit M. Masson, tous ceux-ci ont pu entrer à 6.00 et l'on a fermé les portes ensuite.

(Photo Michon).

Gala des Jeunes Talents le 26 mai

Vendredi le 26 mai, en la Salle Académique de l'Ecole Beaubien ,aura lieu le GRAND GALA DES JEUNES TALENTS, clôturant la série d'émissions NOS JEUNES TALENTS, entendue sur les ondes de C.K.B.M. A cette occasion, vous aurez le plaisir d'entendre les trois finalistes: M. Gaétan Robichaud, pianiste de 15 ans, de St-Jean Port-Joli, grand lauréat du concours; Mlle Andrée-Jeanne Vézina chanteuse de 16 ans, de Montmagny, ainsi que Mlle Lisette Jalbert, diseuse de 17 ans, de St-Jean Port Joli. Prendront également part à ce GALA des jeunes talents de Montmagny, Cap St-Ignace, Berthier et St-Pierre. Une première représentation aura lieu pour les étudiants à 3 heures de l'après-midi et le soir à 8 heures, pour le grand public. Le spectacle du soir sera entendu sur les ondes de C.K.B.M. à compter de 8 heures.

Pour de plus amples renseignements concernant ce GRAND GALA DES JEUNES TALENTS de notre région, soyez à l'écoute de votre poste favori, C.K.B.M. Montmagny.

Réélu maire à St-Euphémie

M. Emilien Fortin, maire sortant de charge, a été réélu, lundi dernier, dans la paroisse de St-Euphémie et a défait son adversaire, M. Raymond Brulotte par une majorité de 34 voix.

Deux nouveaux conseillers ont été élus. M. Alphonse Giroux a été élu par une pluralité de 62 voix contre M. Edmond Chabot et M. Emile Mercier a défait son adversaire, M. Cajetan Bernard, par une majorité de 66 voix. Le président d'élections était M. Emile Noel.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 538
C.P. 128

EDITORIAL

Un Centre de Loisirs à Montmagny

On vient enfin d'aborder le problême de front. Une poignée de citoyens, mais parmi les meilleurs, a décidé de prendre l'affaire en mains et d'aller jusqu'au bout. Montmagny qui dispose de facilités nombreuses, d'industries florissantes, Montmagny qui jouit d'une situation économique relativement favorisée, laisse sa jeunesse dans la rue.

Spectacle désolant que celui de nos jeunes gens et de nos jeunes filles désoeuvrés quand finissent les heures de travail, ou d'école de ces adolescents qui trainent les rues, oisifs, ennuyés. Il y a bien des loisirs commercialisés qui offrent des distractions, mais ce n'est pas suffisant et ça coûte cher. Alors, faute d'argent et faute d'endroit qui leur permette de meubler leurs loisirs agréablement et sans danger ,ils errent sans but, guêtant l'occasion de se distraire d'une façon ou d'une autre. Et ces occasions ne sont pas souvent celles qui conviennent à leur âge ou à la morale.

C'est ainsi que se perdent des années merveilleuses, que se préparent des lendemains pénibles et que se gaspillent des efforts qui auraient pu être précieux. L'oisiveté est, dit-on, la mère de tous les vices. Comment s'étonner alors que notre jeunesse parfois s'égare si nous ne lui fournissons pas les moyens d'employer son ardeur et son énergie. Ce qui nous étonne le plus, c'est qu'elle ne soit pas plus perdue qu'elle ne l'est.

De cette situation qui doit porter la responsabilité? Ce n'est pas aux jeunes, mal encadrés, abandonnés, qu'il faut jeter la pierre. Ils sont d'une époque qui exige une organisation méthodique. Il faut, pour arriver à quelque chose, mobiliser toutes les forces disponibles. Si personne ne les rassemble, les efforts individuels sont perdus d'avance.

C'est à nous, les adultes, de prendre nos responsabilités. Il faut rassembler notre jeunesse et l'aider à obtenir ce qu'elle désire. Nous qui nous assurons tout le confort possible, qui recherchons sans cesse la satisfaction de nos ambitions et de nos désirs, qui souhaitons le progrès de nos entreprises, pouvons nous ainsi ignorer la génération qui nous suit, la laisser sans organisation, sans aide, l'abandonner à son sort, igorant volontairement ses désirs et ses ambitions? Pouvons-nous sans remords, sans inquiétude, laisser se perdre un capital moral aussi précieux?

Le groupe de nos concitoyens qui entreprend de donner à notre jeunesse un Centre de Loisirs a compris le problême, a mesuré les conséquences de notre apathie. Il s'est fixé le but de fournir à notre jeunesse un centre récréatif, de grouper toutes les organisations de jeunes sous un même toit, de donner droit de cité à la génération qui monte.

Il nous appartient, à tous, de seconder ces efforts, par tous les moyens. La réussite de ce projet serait la plus belle qui n'aurait jamais été consacrée à Montmagny, parce que, par dessus le présent, elle préparerait l'avenir.

P. G. A

Le Cercle Astronomique de Montmagny

Un relevé de nos positions

Il est absolument nécessaire, dans différentes étapes de la vie, soit dans le domaine spirituel, ou autre de faire un relevé pour définir exactement nos positions et constater vraiment s'il y a avancement, une stabilité complète, ou un recul; cette même règle s'applique aussi dans nos organisations, c'est pourquoi au jourd'hui notre Cercle fait une halte et envisage sa situation. Pour en conclure où en sommes-nous dans le domaine de l'Astronomie? Après 15 mois d'activité intense, nous constatons chez les jeunes un très grand enthousiasme et qu'ils sont avides de savoir, de connaître davantage. Par ce qu'ils ont appris à date, la belle science qu'est l'Astronomie et leur et leur a fait découvrier notre petitesse sur le petit point de sable où nous vivons à comparer à l'infinie grandeur qu'est l'AUTEUR de la Création. Par nos responsabilités nous comprenons que les jeunes d'aujourd'hui seront les hommes de demain et que c'est notre devoir de les diriger dans la bonne voie.

L'heure est à l'action. Le Cercle Astronomique de Montmagny étant affilié au Comité des Loisirs de Montmagny. nous appuyons fortement les démarches qui ont été et qui seront faites auprès des autorités concernées pour doter notre ville d'un Centre de Loisirs. Cela s'impose et est très urgent, et j'en parle avec connaissance de cause. Les jeunes savent ce qu'ils veulent, c'est à nous de les comprendre, d'aller à eux sans détour. Comme l'un d'entre eux me disait dernièrement: "On nous blâme sans raison, prêtez-nous les outils et nous ferons le reste et il me demandait quand aurons-nous notre coupole d'Observation?"

Deux cents dix-huit membres de notre section juvénile attendent une réponse. Envisageons de face le présent; c'est l'affaire de tous sans exception, ne perdons pas de temps à déplorer inutilement ce qui n'a pas été fait, évoluons énergiquement avec le présent et travaillons ensemble à faire atteindre à ces jeunes l'idéal et l'épanouissement de leur vie, la vraie joie de vivre. Faisons face aux obstacles, debout, il est encore temps de se resaisir et de prendre les mesures qui s'imposent. Ne paralysons pas les efforts de ceux qui se dévouent à procurer à notre jeunesse les moyens d'occuper leurs loisirs, par un silence ou une indifférence blâmable.

Mettons tous l'épaule à la roue, et le succès couronnera nos efforts.

Le Cercle Astronomique
de Montmagny,
Robert Proulx, prés.

Assemblée annuelle du syndicat de l'U.C.C. de St-François de Montmagny

Mardi le 9 mai dernier se tenait à la salle de la Coopérative Agricole de St-Francois de Montmagny, la réunion annuelle du syndicat de l'U.C.C. Cette réunion a été tenue sous la présidence de M. Léopold Théberge président local. Parmi les invités nous remarquions M. Jules Castonguay i.f. de Ste-Anne de la Pocatière, secrétaire dt l'Office des Producteurs de Bois de la Région de Ste-Anne de la Pocatière et M. Jacques Labrie secrétaire et organisateur syndical de l'U.C.C. pour la Fédération de Ste-Anne de la Pocatière de même que M. l'Abbé Pelletier curé de la paroisse.

Le secrétaire, M. Gonzague Lamonde, donna la lecture du rapport d'activités pour 1960-61. Cinquante quatre (54) membres ont payé leur contribution durant l'année. Les directeurs élus sont les suivants: MM. Maurice Garant, Henri Vézina, Léopold Théberge, Joachim Lacroix, Gonzague Allaire, Jean-Charles Gagnon, Joseph-Aimé Blais, Edmour Dumas et Laurent Simard.

Le syndicat de l'U.C.C. de St-Francois se signale par une augmentation appréciable de ses membres. En effet le 30 avril dernier était le grand jour du recrutement dans la paroisse. Il y a à date 103 membres et il en reste encore quelques-uns à venir, c'est donc dire que nous pourrons compter dans un avenir rapproché 125 membres environ. Le syndicat a plus que doublé son objectif et le nombre de membres par la campagne de recrutement.

La réunion se termina par la présentation d'un film de l'O.N.F. intitulé "l'Intégration Verticale en Agriculture".

On en parle, en VILLE...

par Paul Gros d'Aillon

Les dés sont jetés. La ville proposera aux contribuables l'abolition en bloc de tous les rèblements de la prohibition. Il n'y aura pas, comme le souhaitaient certains organismes, de distinction entre les différents genres de licences. La population devra se prononcer pour ou contre la prohibition. Il reste à fixer la date de cette consultation populaire qui n'ira guère avant le milieu ou la fin de juin.

□

Des élections municipales ont eu lieu dans plusieurs de nos paroisses. On nous a rapporté que, un peu partout, le climat de ces élections avait été chaud. On a travaillé dur pour faire passer son candidat. Bien des implications intervenaient souvent dans ces débats municipaux et il est intéressant de noter que les résultats réflètent parfois des tendances inattendues.

□

Notre comité des loisirs est parti en campagne pour obtenir l'érection d'un centre de loisirs à Montmagny. Lundi soir, on a fait une consultation dans la salle ou se tenait l'assemblée du comité. Quelque soixante-quinze personnes y assistaient et toutes se sont prononcées en faveur d'une telle initiative.

□

Mais le plus intéressant de cette consultation est la réponse encourageante qu'ont reçu les promoteurs à la question d'une participation financière de la population si ce centre de loisirs était mis en construction. Le chiffre global proposé par ces soixante-quinze citoyens a été de $9,000.

□

Cependant, il ne faut pas s'illusionner. Le projet tel qu'avancé par les animateurs du comité des loisirs est énorme. Il concerne un véritable Patro avec salles de jeu, de théâtre, des bibliothèques, des locaux pour tous les mouvements de jeunesse, des cours de tennis, des terrains de jeux, piscine, etc. C'est une affaire qui touche ou dépasse le million de dollars. Ce n'est pas la population de Montmagny toute seule qui peut l'envisagr. La participation du gouvernement devrait être très importante.

□

Les élections municipales dans la paroisse ont fait apparaître une anomalie. Il n'y avait qu'un seul bureau de vote, à l'école St-Mathieu, pour plus de 2,000 électeurs. En tout 661 voteurs ont exprimé leurs suffrages, soit à peine le tiers. On nous a expliqué que, depuis que le rôle d'évaluation avait été cassé par la cour, on avait refait un nouveau rôle qui inclut toutes les personnes majeures. C'est ce qui explique le nombre des électeurs inscrits sur la liste. Cependant, il n'y a guère plus de votes cette fois-ci que lorsque les propriétaires seuls votaient. En effet, l'an dernier, aux élections à la mairie, il y avait eu environs 550 votes exprimés.

□

Tout de même, on s'est aperçu qu'un seul bureau de vote pour un aussi grand nombre d'électeurs et pour une paroisse géographiquement aussi étendue n'était pas une solution acceptable et on nous a assuré que dès la réunion du conseil, au mois de juin, un nouveau règlement serait présenté à l'effet de multiplier le nombre des polls.

Ecole de Métiers de Montmagny

L'AVENIR PAR LA FORMATION TECHNIQUE

Dans notre chronique de la semaine dernière, nous vous avons expliqué les avantages matériels dont jouissent les élèves qui fréquentent les écoles de l'Enseignement spécialisé.

La présente chronique, pour sa part, tentera de vous expliquer les divers cours qui se donnent à l'Ecole de Métiers de Montmagny et le but de chacun de ces cours.

Et tout d'abord, pour éviter toute confusion, il faut dire que l'Ecole de Métiers de Montmagny donne deux cours: le cours de Métiers et le cours Technique.

Le cours de Métiers est d'une durée de deux ans. Il s'adresse aux élèves de septième année qui possèdent leur certificat d'études primaires. Durant son cours, l'élève recoit une formation théorique et pratique. Aux cours théoriques, il acquiert un bagage de connaissances qui lui seront utiles dans l'exercice de son métier. Outre ces cours théoriques qui absorbent 13 heures sur 33 périodes durant la semaine, l'élève recoit les éléments de son métier par des travaux pratiques à l'atelier.

On peut dire que ce cours s'adresse à ceux qui sont pressés de gagner leur vie. C'est pour cela que le "cours de Métiers" constitue en lui-même une formule d'enseignement nécessaire. Cependant, la formation qu'il donne, bien qu'apparentée à celle du cours Technique, en diffère non pas tant du point de vue des travaux pratiques que du point de vue des matières dites théoriques. Au cours Technique, les matières théoriques n'ont pas seulement un but utilitaire immédiat comme au cours de Métiers; elles visent en outre à donner une culture générale et à ouvrir des horizons par delà les murs des ateliers et des usines. Au cours de métiers, elles ont presque uniquement pour objet de fournir les notions générales nécessaires à la compréhension de la technique des professions manuelles

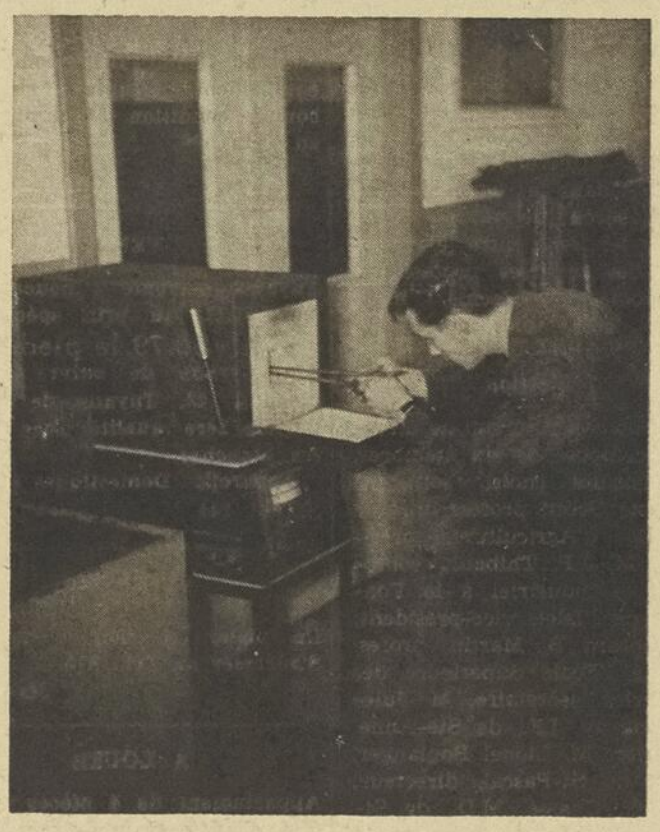

(suite à la page 6)

BERTHIER

Décès de M. Philias Bouffard

Récemment est décédé M. Philias Bouffard, époux en premières noces de dame Marie Hémond et en deuxièmes noces de dame Florida Coulombe. Il était âgé de 91 ans et 3 mois.

Ooutre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Mme André Arsenault (Rachel), de Jonquière; Mme Vve De Labrière Lemieux (Charlotte), de Montréal; Mme Vve Francis Mercier (Thérèse), de Berthier; Mme Adolphe Matte (Claire), de Donacona; Mme Antonio Grothé (Laurette), de Montréal, Mlle Gabrielle Bouffard de Québec et Mme Gérard Belanger (Rita), de Senneterre. Ses gendres: MM. André Arsenault, Adolphe Matte, Antonio Grothé et Gérard Belanger. Le défunt laisse aussi de nombreux petits enfant, neveux, nièces, dont M. l'abbé Armand Coulombe, de Québec et la R. S. Jacques du Cénacle du couvent de Bienville et autres parents.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Berthier, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Unite Sanitaire

de Montmagny

Principales activités:

Lundi 22 mai
Fête de la Reine
Mardi 23 mai
Daaquam
11 hrs A.M.: Ecoles rurales.
St-Just
2 h. P.M.: Clinique de bébés.
Mercredi 24 mai
Ste-Euphémie
A.M. Ecoles rurales ....
2 h. P.M.: Clinique de bébés.
Jeudi 25 mai
Unité Sanitaire
2 hrs à 4: Clinique de bébés.
Vendredi 26 mai
Ste-Lucie
A.M. Ecoles rurales ....
2 h. P.M.: Clinique de bébés.

Dr A. Dumas, m.h.

Dow

LE TROPHÉE "TROU-D'UN-COUP"

Un nouveau trophée Dow pour ceux qui réussiront un "trou d'un coup" en 1961!

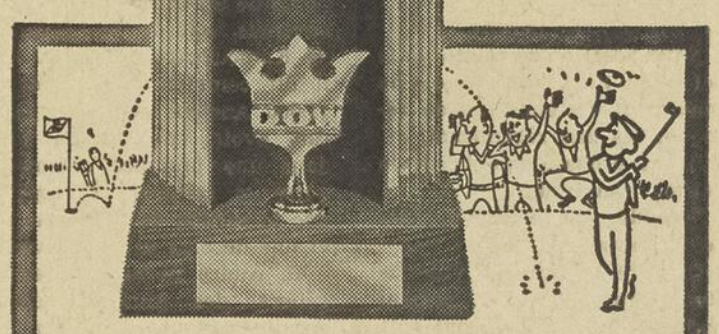

RÈGLEMENTS

1. Le "trou d'un coup" doit être réussi sur un parcours régulier de pas plus de trois trous à normale-3 pour les neuf trous ou de six trous à normale-3 pour les 18 trous.

2. "L'exploit" doit être réussi en 1961 au cours d'une ronde régulière de neuf ou 18 trous, avec au moins un compagnon comme témoin.

3. La carte de pointage dûment signée par le joueur, au moins un témoin et le golfeur professionnel du club, doit être postée avec une adresse de retour et numéro de téléphone à:

M. Jules COTE,
La Brasserie DOW Limitée,
96, rue Commerciale,
Lévis, P.Q.

Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

Spécialiste

Bureau à Montmagny: le samedi à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec

L'Imprimerie Bernier & Fils Enr.

IMPRIMES DE TOUS GENRES

Librairie commerciale — Livres de comptabilité

AMEUBLEMENT DE BUREAU AU COMPLET

Vendeur exclusif de machines à écrire "ROYAL"
Machines à calculer 'OLIVETTI' - 'BURROUGHS' - 'VICTOR'
CASH — COFFRES-FORT — CLASSEUR

Service de location et réparation — Démonstration sur demande

Pour plus d'informations appelez 105 où adressez-vous à notre bureau 3, rue St-Magloire, Casier 327, Montmagny P.Q.

Réparation d'accessoires électriques

Tels que poêles, 110v. ou 220v. grille-pain, fers à repasser, etc.

SERVICE RAPIDE ET BAS PRIX

GAUMOND REPARATIONS ELECTRIQUES

Jacques Gaumond, 3 St-Magloire

MONTMAGNY — TEL.: 105

POUR DES VIANDES DE PREMIERE QUALITE

la meilleure adresse

SALUSTE JACQUES

BOUCHER - EPICIER

114, de la Gare, — Montmagny, — Tél.: 444

LIVRAISON GRATUITE

Sur les ondes de CKBM

Du lundi au vendredi à 6.15 p.m.

Ne manquez pas d'écouter le

Radio-Journal DOW

Une présentaton de la

Brasserie Dow Ltée

LES ANCIENS DE LAVAL SE SE REUNISSENT A LA POCATIERE

A la Falcuté d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, dimanche dernier, avait lieu la réunion annuelle des Anciens de Laval, section de la Pocatière. En cette occasion, 20 nouveaux bacheliers en Agronomie et en Pêcheries étaient admis dans la grande famille des 11,000 Anciens de Laval.

Le Dr Elzéar Campagna, doyen de la Faculté d'Agriculture, souhaita d'abord, à titre de président de la section de Ste-Anne, la plus cordiale bienvenue aux nombreux Anciens venus de Ste-Anne même et des environs, soit de St-Alexandre de Kamouraska à L'Islet. Puis il dit combien le groupe des 11,000 Anciens de Laval pourrait avoir une grande force dans une province comme la nôtre et comment il espérait que la section de Ste-Anne devienne de plus en plus vivante.

M. André Bernard, directeur général des Anciens, adressa ensuite quelques mots pour expliquer le but de cette association et aussi pour inciter chacun à la rendre encore plus active. A près la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier pour l'année 1960, une intéresesante discussion s'amorça sur les projets d'avenir de l'Association. Il fut proposé et adopté à l'unanimité que des réunions d'ordre culturel soient tenues quelques fois durant l'année, en plus de la réunion annuelle. Ces réunions, portant sur des sujets variés mais pouvant intéresser tous les anciens de l'Université Laval travaillant dans la région de Ste-Anne, seront de nature à resserrer les liens entre les membres des diverses professions: agronomes, médecins, ingénieurs, comptables, etc.

Election

Un nouveau bureau de direction, composé de six membres, fût ensuite choisi, soit: M. Auguste Scott, professeur à la Faculté d'Agriculture, président; M. J.P. Thibault, comptable et industriel à la Fonderie de l'Islet, vice-président; M. Gérard B. Martin, professeur à l'Ecole Supérieure des Pêchéries, secrétaire; M. Jules Castonguay, I.F., de Ste-Anne, trésorier; M. Lionel Boulanger, M.D., de St-Pascal, directeur; M. J.N. Chassé, M.D., de St-Jean Port-Joli, directeur.

Après une briève allocution de S.E. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire de Ste-Anne, qui tint à honorer la réunion de sa présence malgré ses nombreuses occupations, une magnifique conférence fut donnée par l'abbé Rosaire Bélanger, professeur à la Faculté d'Agriculture de Ste-Anne. Le conférencier expliqua d'abord comment les professeurs de la Faculté d'Agriculture aavaient grandement coopéré dans la rédaction d'un important mémoire récemment présenté au Comité d'enquête sur l'enseignement agricole et agronomique de la Province de Québec. Puis il montra comment une Faculté d'Agriculture ne peut pas se penser dans une ville. Parlant des facultés de recherches à Ste-Anne de la Pocatière, l'abbé Bélanger exprima l'opinion que Ste-Anne était sans contredit l'endroit idéal pour développer la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

Le souper, gracieusement offert par les autorités de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, clôtura cette intéresseante réunion.

Abolition...

suite de la page 1

ne tous autres permis.

ATTENDU qu'en raison de la Loi de la Régie des Alcools du Québec, il est opportun de révoquer les dits règlements.

Il est proposé par l'échevin Patrice Corriveau

Secondé par l'échevin Gérard Montminy

QUE le Conseil de Ville de Montmagny, par son présent règlement, décrète ce qui suit. savoir:

1.- Les règlements de prohibition actuellement en vigueur, dans la Ville de Montmagny, sont par le présent règlement révoqués;

2.- Le présent règlement entrera en vigeur après avoir été soumis à l'approbation des électeurs de la Municipalité, conformément à la Loi de Tempérance de Québec.

Mlle Fernande Gagné,
Maitre-Coiffeur

Salon de Beauté
LA BELLE COIFFURE

SPECIALITE: Coupe de Cheveux, Permanente, Teinture, Traitement,

NOUVELLE MACHINE A VAPEUR A L'OZONE - PRODUITS VERLY DE PARIS - MAQUILLAGE

FERNANDE GAGNE, prop.
2 rue St-Jean-Baptiste - Tél.: 1111
Montmagny

Dr Laurent Lizotte, M. D.
médecine générale et obstétrique
Au service de sa clientèle comme par le passé, jour et nuit Tél.: 1455 et 1456
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

REPARATION DE TONDEUSES DE TOUTES MARQUES

• Nous sommes les seuls à avoir des pièces pour toutes les marques de tondeuses à gazon.

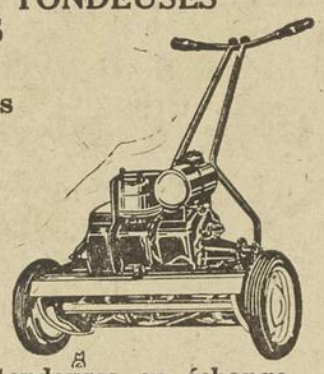

DEPOSITAIRES DES TONDEUSES
OTACO-
LAWNBOY
TORO

Nous prenons vos vieilles tondeuses en échange

LANGLOIS & FRERES
Rue St-Jean-Baptiste — MONTMAGNY — TEL.: 1176

MAL DE DOS?
...pas moi!

Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur

75F

Annonces classifiees

A VENDRE

Cadillac - sedan - fleetwood 1954 équipement complet, en trés bonne condition. Communiquer au Tél.: 590.

J.N.O.

A VENDRE

Tuyaux en fonte 4 pouces. Valeur $1.11, au prix spécial de

$0.79 le pied

Aussi tyaux de cuivre en 60 pieds à .22. Tuyaux de plastic Carlon 1ère qualité avec rayures blanches.

Appareils Domestiques Enr.
Tél.: 141 J.N.O.

A VENDRE

Un piano, en bonne condition. S'adresser au Tél.: 874.

3fs-5-5-P.

A LOUER

Appartement de 4 pièces chauffées. S'adresser à: 5, rue Morin, Tél.: 537w.

J.N.O.

A VENDRE

Un frigidaire à vendre, de marque General Electric, 9 pieds cubes. Très bonnes conditions. s'adresser: Tél.: 555. 19-5-3fs.

LOGEMENT A LOUER

Grande chambre en avant, non meublée, aussi logement de 3 pièces pour personnes âgées. S'adresser à: 39 rue des Erables, Tél.: 716w 1fs.

GRATIS

Avec l'achat d'une boite de peinture blanche, nous vous en donnons une autre gratuite, en couleurs, gallon, pinte, demiard. Apparails Domestiques Enr., 127 rue St-ean-Baptiste, Tél.: 141.

A LOUER

Station de Service Irving avec restaurant située à 4, rue Taché Montmagny. Pour tous renseignements s'adresser à J.L. Alexandre Fournier, 2 rue Taché, Montmagny, Tél.: 279.

J.N.O.

CHALET A LOUER

A Berthier, Chalet meublé, qui comprend: lits, 2 divans, vaisselle, refrigérateur, téléphone, eau courante, poêle électrique, poêle à bois. S'adresser à: Alfred Guay, Montmagny, Tél.: 966.

Assurez votre avenir! Vendez à domicile: Toniques, essences... épices renommées, cosmétiques, brosses etc... Commission, boni, 30 jours d'essai, PRODUITS FAMILEX, Dept. M-3-, 1600 Délomier, Montréal.

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de $12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr.
127, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 141 — Montmagny.

J.N.O.

Matériaux de construction
A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY
JOS. PROULX
PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc..
JOS. PROULX
Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 85w Champlain: 7-5262

SERVICE GRATUIT
du posage de prélarts, tapis ou tuiles achetés de
Bertrand Blanchard
19, rue St-Jacques — Montmagny
Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 340
PROUVEZ LE MIEUX est le synonime de
LEMIEUX ET PROULX, ENR.
GROS ET DETAIL
Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux
Entreposage de fourrure
Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

SERVEZ CE QU'IL y a de MIEUX et ECONOMISEZ!
JULES ROY
Epicier - Licencié - Boucher
Viandes de Choix
NOS SPECIAUX: Poitrines et cuisses de poulet
Steers de l'Ouest et Boeuf local
TEL.: 869 41, Rue St-Louis Montmagny
NOUS DONNONS LES TIMBRES GOLD STAR

Réorganisation du Syndicat de l'U.C.C. à St-Paul de Montmagny

Le lundi 8 mai avait lieu à St-Paul une réunion de tous les cultivateurs de la paroisse pour réorganiser le syndicat de l'U.C.C. On sait que depuis quelques années ce syndicat avait perdu continuellement ses membres pour arriver avec seulement deux (2). Il y eut élection du bureau de direction pour l'année 1961-62. Les membres élus sont les suivants: MM. Charles Coulombe, Réal Boulay, Léo Lemelin, Adélard Bouffard, Jn-Paul Guillemette, Ernest Boilard, Amédée Therrien, Laurent Gaudreau et Omer Chabot; le président est M. Jean-Paul Guillemette et le secrétaire M. Joseph Poirier.

La campagne de recrutement a remporté un succès sans précédent. Il y a actuellement 70 membres dans le syndicat. Si nous considérons que ce syndicat est actuellement en pleine réorganisation nous pouvons dire que ce syndicat est très prometteur pour l'avenir.

Parmi les invités nous remarquions MM. Félix Bélanger, président diocésain de l'U.C.C., Jules Castonguay i.f. et secrétaire de l'Office des Producteurs de Bois de la Région de Ste-Anne de la Pocatière et Jacques Labrie secrétaire organisateur syndical pour la Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne de la Pocatière. M. Félix Bélanger adressa d'abord la parole aux cultivateurs présents (environ 70 dont quelques-uns accompagnés de leurs dames). Il démontra les difficultés actuelles du cultivateur et montra comment présentement l'organisation professionnelle des cultivateurs, en l'occurence l'U.C.C., travaille pour solutionner ces problèmes et améliorer les conditions de vie des cultivateurs. Ensuite M. Jules Gastonguay, expliqua les démarches et les difficultés rencontrées par l'Office des Producteurs de Bois pour la mise en marché du Bois de pulpe des cultivateurs et des colons. Il demanda à tous les Producteurs d'appuyer leur organisation car c'est à cette seule condition que nous pourrons améliorer les conditions actuelles de mise en marché du bois.

M. Jacques Labrie, expliqua ensuite la marche d'un syndicat de l'U.C.C. et son mode d'organisation. Le mot de la fin fut donné par M. l'abbé Robert Hudon curé de la paroisse.

Moins cher qu'ailleurs!

Guy Deschênes

Epicier-Boucher

BOEUF DE L'OUEST - FRUITS ET LEGUMES

RESTAURANT

Nous donnons les Timbres Silver

Stationnement pour 50 automobiles

Route Trans-Canada Montmagny TEL.: 1290

Une auto fait une embardée au cimetière

Hier après-midi, vers deux heures, une automobile qu'occupaient deux jeunes gens de Montmagny, Georges Fortin et Germain Gaudreau a manqué le virage près de cimetière et a fracassé la barrière en fer forgé. Le véhicule a été très lourdement endommagé et l'un des occupants a subi de légères blessures.

LE CHEF DE **FAMILLE**

est conscient de ses responsabilités envers sa famille. Il détient donc un programme d'assurance-vie Sun Life spécifiquement conçu pour prendre soin de son épouse et de ses enfants.

René Adam

Tél.: 29-s-3

L'Islet P.Q.

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Puis-je avoir l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Ambulance et corbillard

CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

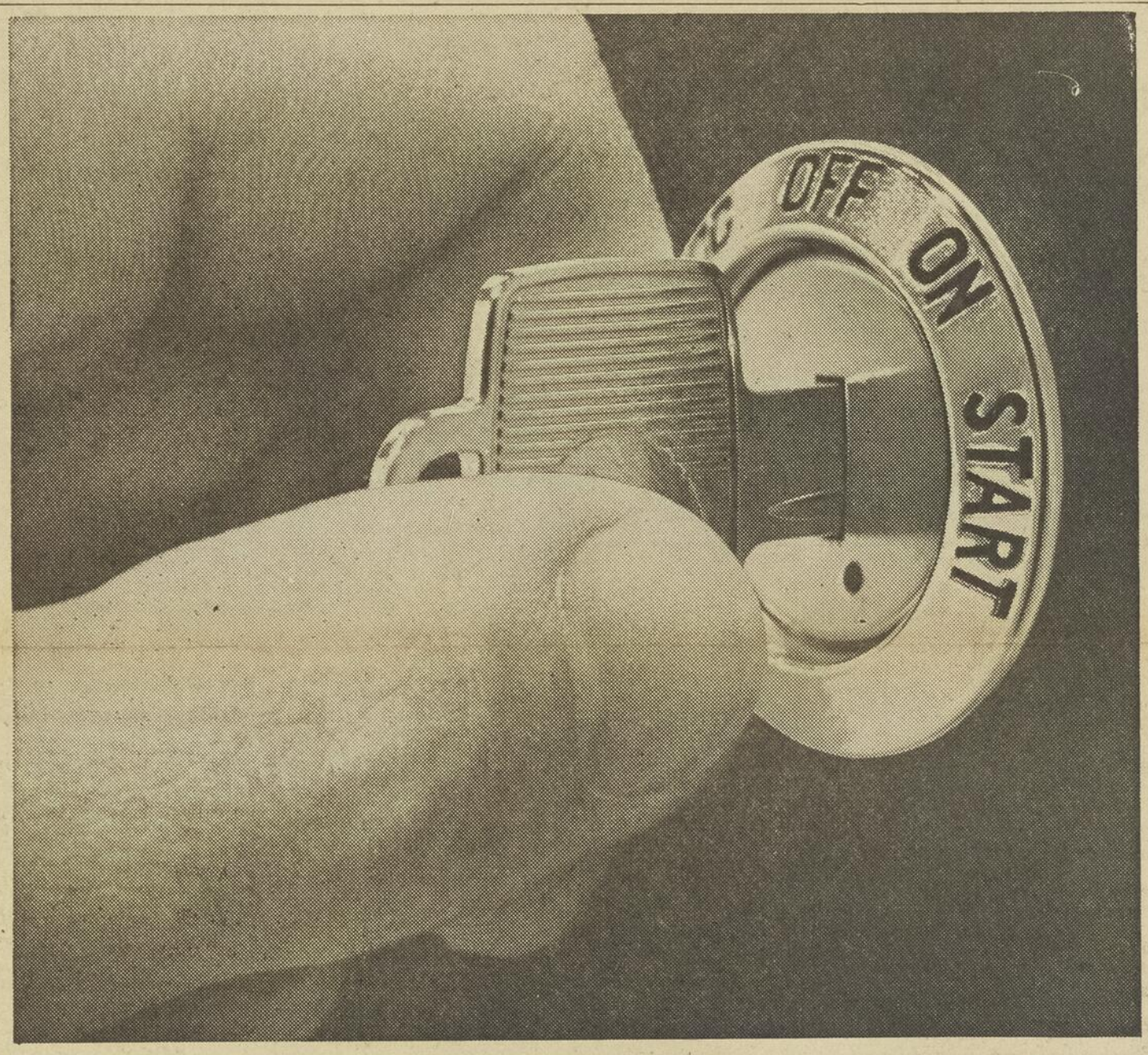

La clé des songes réalisés!

En tournant la clé de contact de votre nouvelle Meteor 1961, vous verrez se réaliser tous vos rêves d'automobiliste. En effet, la Meteor a tout ce qu'il faut pour combler vos désirs...et ceux de votre famille: lignes sobres et élégantes, suspension de velours, choix de moteurs 6-cyl. ou V-8 à hautes performances et faible consommation. Et quelle économie: vouz pouvez faire jusqu'à 30,000 milles entre les graissages de châssis...jusqu'à 4,000 milles entre les changements d'huile. Même les freins se règlent d'eux-mêmes. Essayez dès aujourd'hui la Meteor 1961 chez un vendeur Mercury-Meteor-Comet.

METEOR

L'UNE DES EXCELLENTES VOITURES DE FORD-CANADA

5643BF.

DIONNE et FRERE

ST-JEAN PORT-JOLI

L'Avenir...

(Suite de la page 3)

enseignées.

Le parallèle entre le but du cours de métiers et le but du cours technique m'amène nécessairement à vous donner un aperçu général du cours technique, cours qui se donne à l'Ecole de Métiers de Montmagny.

Le cours technique s'adresse aux élèves qui possèdent leur certificat d'études de 9e année. La durée de ce cours est de 4 années.

L'organisation des cours est pratiquement semblable. Mais les cours théoriques sont plus poussés. Le francais, l'anglais, les mathématiques, la chimie, la physique, le dessin industriel ouvrent des horizons plus larges aux élèves.

Au cours technique, l'élève recoit un enseignement à la fois théorique et pratique. Le nombre d'heures consacrées à la théorie varie avec les années du cours. Toutes ces matières théoriques inscrites au programme son enseignées en vue de leur application dans l'industrie.

Le programme du cours Technique, ou s'harmonisent et se complètent la spécialisation et la formation générale, vise à préparer des techniciens qualifiés capables au début de leur carrière, de remplir des tâches même compliquées que l'on trouve au dessus des fonctions purement manuelles ou mécaniques. Par la suite, grâce à leur expérience indispensable, ils deviennent des collaborateurs précieux pour les ingénieurs, des intermédiaires tout désignés entre les patrons et les ouvriers, à divers titres: dessinateurs, inspecteurs, chefs d'atelier, contremaitres, surintendants.

Ainsi donc, l'Ecole de Métiers de Montmagny offre aux jeunes de la région et de la ville tous les avantages d'une formation technique. Le cours de Métiers donne une initiation du métier, le cours Technique, donne une véritable spécialisation dans un domaine déterminé de l'industrie.

Les 2 cours quoique différents dans leur but, s'ouvrent tous 2 sur l'industrie.

Par: Lionel Blouin,

et Rosaire Dionne.

La surface totale des usines General Motors of Canada d'Oshawa est de près de 150 acres.

-0-0-0-0-0-

Les véhicules fabriqués par General Motors of Canada, à Oshawa sont destinés non seulement au marché canadien, mais aussi aux marchés de tous les continents.

Cartes d'Affaires

Docteur Fernand Lizotte, M.D
Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale
Heures de bureau:
Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
Résidence, tous les jours sur demande.
Le soir sur demande également.

ASSURANCES
"La Laurentienne" Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX
Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX
MONTMAGNY TEL.: 1001

J. O. Blouin
Courtier en douanes, à la disposition des exportateurs et importateurs
76, St-Jean-Baptiste Montmagny
Tél.: 830 C.P. 244

Laurent Normand
Directeur de Funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT d'ambulance et corbillard Cadillac.
26, rue St-Louis — Tél.: 545
MONTMAGNY

RENE SAMSON
Entrepreneur-Electricien
Vente d'acc. électriques
Rue St-Jean-Baptiste
Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations électriques
Travail de tous genres en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 1084 Montmagny

Viateur CARON, Enr
- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,
Téléphone: 1101
Montmagny

Gilbert Manseau
INGENIEUR-CONSEIL
L'ISLET, P. Qué.

DESPRES & MERCURE
INGENIEURS-CONSEIL
Robert Després Ing. P. — Montmagny : TEL.: 1357
Jean Mercure Ing. P. — Lévis : TEL.: 837-7637
61 Déziel — Lévis TEL.: Bur.: 837-2823

Soyez mieux renseignés!
Lisez régulièrement
"Le PEUPLE"

CINEMA LAFONTAINE

Dimanche, lundi Mardi
21, 22, 23 mai
UN HOMME SE PENCHE SUR SON PASSE
J. Bergerac, B. Rutting
P. Dudan, Barbara Cruz
—aussi—
LA FORET INTERDITE
Burl Ives

Mer., Jeudi, Ven., Sam.
24, 25, 26, 27 mai
VILLE SANS LOI
Randolph Scott
—aussi—
ALERTE A SINGAPOUR
Dan Duryea, G. Lockhart
P. Knowles, Marian Carr

Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste
20, de la Gare - Tél: 293
MONTMAGNY

Cartes d'Affaires

DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,
AVOCAT
46, Côte de la Montagne, QUEBEC
Tél.: LA 5-7195
Rés.: OL 3-1144

"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."
COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: LA 5-4955 71, rue St-Pierre
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."
COMPTABLES AGREES
Bertrand Caron, C.A. | Lionel Corriveau, C.A.
Guy Renaud, C.A. | Berchmans Chénard, C.A.
Régent Gagnon, C.A. | Gérard Lapointe, C.A.
Raymond Madore, C.A.
86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1003
Bureaux, Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

Jean-Paul CLOUTIER B.A. Licencié en Sciences commerciales
Maurice CLOUTIER B.A., LL.L. Notaire
Gaston CLOUTIER Courtier d'Assurances
Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cté de Montmagny, — P.Qué.

Alex. Chouinard, C.R.
— Avocat —
60 rue St-Louis - Tél.: 48
MONTMAGNY

Denis PLANTE
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe Louis Pelletier
32, rue St-Thomas
Tél.: 42 C.P. 209
Montmagny, P.Q.
Rés. Manoir des Erables

Téléphone: 72
Robert DAVELUY, B.A., L.L.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

MARINEAU et MERCIER
AVOCATS
63, de la Gare — Tél.: 194
Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE
Tél. bur.: 592 - Rés.: 767
2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631
Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT
34, rue de la Gare
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.
AVOCAT-PROCUREUR
Edifice Allard
63, St-Jean-Baptiste - Tél. 72
MONTMAGNY

Dr ANTOINE FISET
Médecine générale & Obstétrique
9, rue Ste-Julie
Tél: 462 — MONTMAGNY

UNE ÉTOILE PARMI LES ÉTOILES

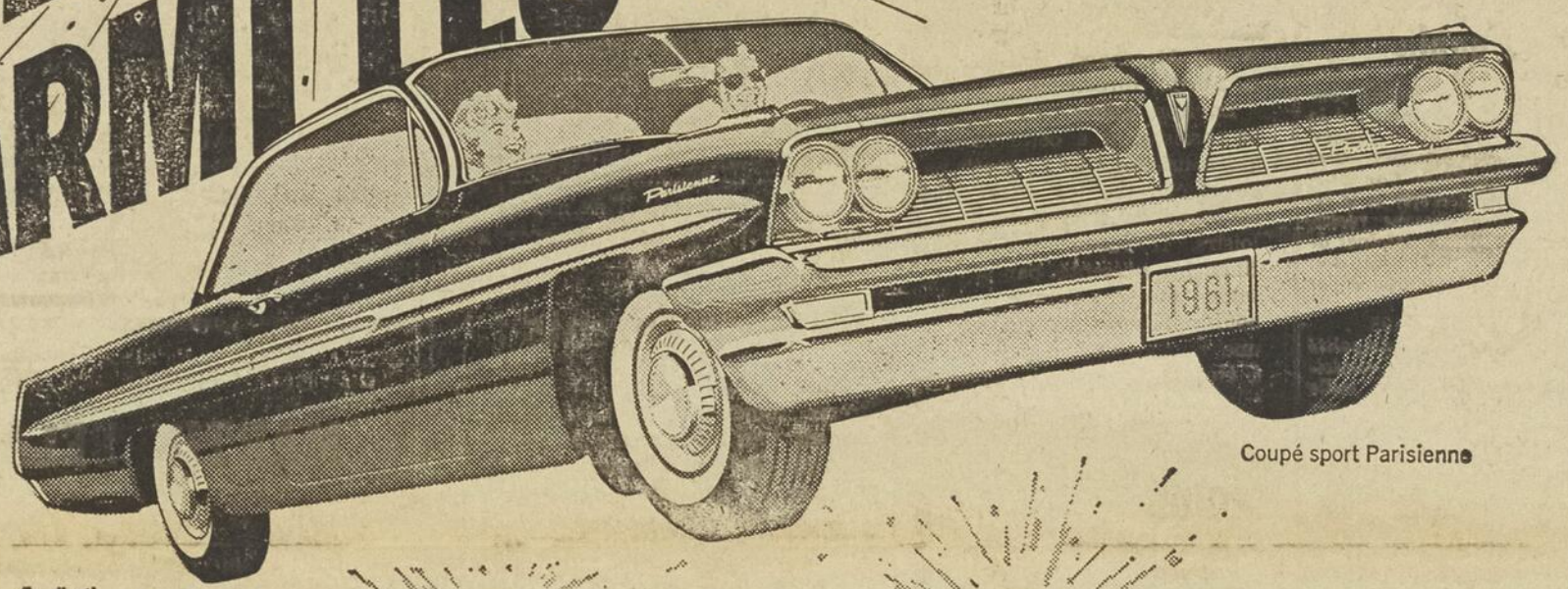

Coupé sport Parisienne

1 LA LIGNE PONTIAC — LA PLUS POPULAIRE
Une allure ultra-moderne, élégante et vive fait de la Pontiac une voiture à part.

2 RICHES ET INVITANTS INTÉRIEURS
Appréciez le riche confort des intérieurs de la Pontiac, ils sont aussi pratiques et élégants!

3 ÉCONOMIE D'ESSENCE
Les moteurs Pontiac V8 et Strato 6 vous offrent économie et puissance inégalées.

4 PERFORMANCES ENLEVANTES
Les performances de la Pontiac sont à la fois souples et douces . . . elles doublent l'agrément du voyage . . . d'un bout à l'autre de l'année.

5 VALEUR DE REVENTE EXCEPTIONNELLE
Comme des milliers d'usagers satisfaits le savent déjà, la Pontiac est une voiture extrêmement avantageuse au moment de la revente.

6 LES "EXTRA" QUI LA RENDENT DIFFÉRENTE!
Dans le domaine des extra qui ajoutent au confort, la Pontiac est loin en avant des autres. Vous les retrouverez partout autour de vous.

7 QUALITÉ PONTIAC TRADITIONNELLE
Seule la Pontiac vous fait bénéficier de cette qualité hors pair qu'aucune autre voiture de sa catégorie ne peut approcher.

8 VASTE CHOIX DE MODÈLES
Il y a 32 élégants modèles Pontiac. Il est sûr que l'un d'eux vous conviendra comme à votre budget.

9 AUCUNE AUTRE N'EST L'OBJET DE TANT D'ÉLOGES
Dès aujourd'hui, venez chez votre concessionnaire Pontiac constater pourquoi . . . en faisant l'essai de l'incomparable Pontiac.

DE MILLE FAÇONS VOTRE MEILLEUR ACHAT EST

PONTIAC

Pneus à flanc blanc facultatifs moyennant supplément

PSS-261DF Une valeur General Motors

UNE AUTRE MERVEILLE! TEMPEST

La seule voiture canadienne avec moteur à l'avant et transmission à l'arrière

Une toute nouvelle voiture aux dimensions plus petites possédant les qualités traditionnelles de la Pontiac! Et des modèles station wagon aussi!

BEDARD AUTOMOBILES LIMITEE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE — MONTAGNY

MAI EST LE MOIS DE LA SÉCURITÉ

FAITES VÉRIFIER VOTRE VOITURE
CONDUISEZ PRUDEMMENT
PRÉVENEZ DES ACCIDENTS

Me Jules Blanchet élu président du Comité des Loisirs

Me Jules Blanchet, avocat, a été élu président du Comité des Loisirs de Montmagny, lundi soir dernier, lors de l'assemblée générale de cet organisme qui consacre ses activités à l'organisation des loisirs dans notre ville.

Le bureau de direction se compose comme suit: M. Georges Boulay, vice-président, M. Guy Biron, 2e vice-président, M. Raymond Côté, trésorier, M. Guy-Paul Hamelin, assistant-trésorier, Mlle Céline Létourneau, secrétaire, MM. Rolland Caron, Robert Proulx,

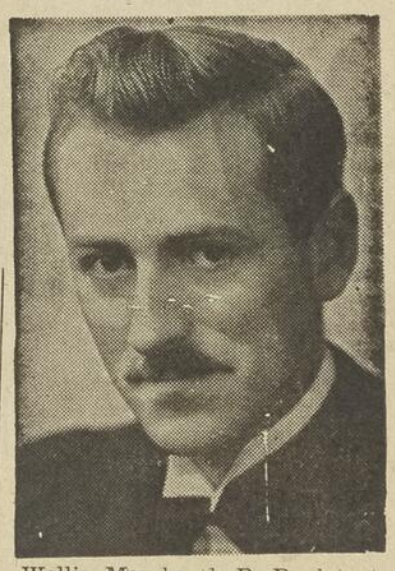

Wellie Marchand, B. Boulet et L. Fortin, directeurs.

Environ quatre-vingt personnes assistaient à cette réunion qui a mis en relief l'importance d'accroître les effort déjà consentis dans le domaine des loisirs. Il ressort du rapport financier présenté par le trésorier que le Comité est en bonne posture pour commencer une autre année d'activités. Il a été suggéré que le comité élargisse son action pour venir en aide aux groupements artitiques de notre ville, comme le Théâtre Miniature et la Chorale. En effet, selon le voeu exprimé par plusieurs personnes de l'assistance, le Comité des Loisirs ne doit pas borner ses efforts aux sports et au jeux, mais bien inclure toutes les activités intellectuelles que l'on tente de développer dans notre jeunesse.

Le sujet de la création d'un Centre des Loisirs a longuement retenu la discussion. A l'unanimité, l'assisance a reconnu la nécessité de doter notre ville d'une installation de ce genre qui permettraient réellement de regrouper tous les mouvements de jeunesse et de leur offrir toutes les installations nécessaires à l'exercice de leurs activités. Le projet émis semble très imposant et nécessairement une importante participation des autorités gouvernementales Un sondage effectué par M. l'abbé Gaston Guimond a permis de constater que la population de Montmagny serait disposée à faire largement sa part, sur le plan financier, pour aider à la réalisation d'une telle oeuvre.

Il a été convenu enfin que le comité se réunirait désormais le premier mardi de chaque mois.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE CAP ST-IGNACE

Avis public

Prenez avis que le 19ième jour de juin 1961, à 10 heures a.m., à la salle paroissiale de Cap St-Ignace, il y aura votation au scrutin secret dans la Municipalité de Cap St-Ignace aux fins de décréter si le règlement No-103 ci-dessous récité, adopté par le conseil municipal de Cap St-Ignace, le 8 mai 1961, doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs.

REGLEMENT No-103

ATTENDU que la municipalité de Cap St-Ignace est une municipalité d'au moins deux mille (2,000) âmes ou il n'existe pas d'hôtel ou d'auberge détenant un permis d'épicerie;

ATTENDU qu'il serait opportun qu'il y ait dans la municipalité de Cap St-Ignace une (1) épicerie munie d'un permis d'épicerie au sens de la Loi de la Régie des alcools du Québec;

ATTENDU qu'il serait également opportun qu'il y ait dans la municipalité de Cap St-Ignace deux (2) hôtels munis d'un permis d'hôtel au sens de la Loi de la Régie des alcools du Québec;

IL EST PROPOSE par Léandrus de la Durantaye, et secondé par Aimé Duval et DECRETE que la Régie des alcools de Québec puisse accorder dans la municipalité de Cap St-Ignace, deux (2) permis d'hôtel et un (1) permis d'épicerie au sens de la Loi de la Régie des Alcools du Québec.

Le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'approbation des électeurs de la municipalité de Cap St-Ignace, conformément à la Loi de tempérance du Québec, et il sera aussitôt ensuite déposé au bureau de greffier de la Régie des alcools du Québec, section de Québec, à toutes fins que de droit.

POUR: Jean-Ls Fournier, Léandrus de la Durantaye, Aimé Duval, Evariste Mercier, Stanislas Bélanger.

CONTRE: Ls-Théophile Bernier.

Adopté sur division à la séance tenue lundi le 8 mai 1961.

Le conseiller Ls-Théophile Bernier a voté contre pour la raison que ledit règlement soit retardé à deux (2) mois.

Signés Ambroise Leblanc, maire,
Jos-Alph. Fortin, sec.-trés.
Cap St-Ignace, ce 18ième jour de mai 1961.
Copie conforme Joseph Fortin. ....
Secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de Cap St-Ignace.

Remerciements

Mlle Ozine Casault et ses frères remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Edgar Casault soit par offrande de messe, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un sincère merci.

Une annonce dans "Le Peuple" rapporte 300%

BISCUITS À THÉ

PÂTES DE VOTRE RÉUNION
UNE MONDANITE
EN OFFRANT LES
BISCUITS À THÉ

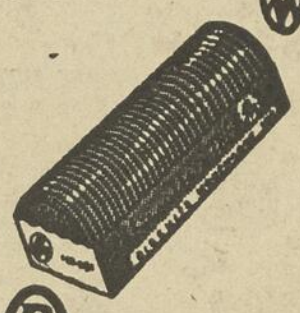

BIEN MEILLEUR
BISCUITS
MONTMAGNY INC.
Montmagny Quebec
EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

JE SUIS UN DE VOS VOISINS

L'assurance-vie est ma profession
Puis-je vous être utile?
Ls-P. FORTIN
Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 960
SUN LIFE DU CANADA

CA NE COUTE RIEN
Pour vendre votre propriété, commerce, ferme, terre à bois, terrain, etc., avons acheteur sérieux.

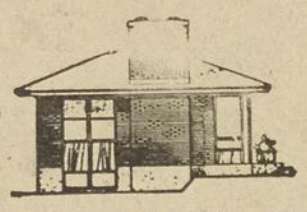

Si vous voulez vous construire
Nous pouvons vous obtenir
LE PRET MAXIMUM
prévu par la Centrale d'Hypothèque.
SANS AUCUN DEBOURSE
Nous nous occupons aussi de l'escompte provincial
PLANS et DEVIS FOURNIS sur DEMANDE
Prêt sur demande 1ère et 2ième Hypothèque
Les Immeubles Montmagny Enr.
2, Rue St-Magloire Montmagny Tél.: 105
970 Ave. Cartier Québec

"Augmentez vos revenus en obtenant de meilleurs intérêts sur vos épargnes et achetez des obligations religieuses, municipales ou scolaires".
Jacques Gaudreau
18, rue Collin — Tél.: 778-w — Montmagny
L. G. Beaubien & Cie Ltée
ACTIONS — OBLIGATIONS
70, rue St-Pierre Québec

BOUCHERIE — EPICERIE
MARTIN BELANGER
Rue St-Ignace, Tél.: 811
à 300 pieds du Rond-Point
ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.
Stationnement pour 50 automobiles

TUYAUX DE CIMENT
• DE TOUTES SORTES
• ARMES OU NON-ARMES
Grosseur de 9" à 36"
PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION
SPECIALITES DE TUYAUX
MONTMAGNY ENR.
Emile Breton, prop.
Tél.: 451 - Rés.: 322 Rivière-du-Sud
Tél.: Bureaux: 837-2823

Jean-Paul Bouchard
ENTREPRENEUR
PEINTRE — DECORATEUR
Sablage de Planchers Tapisserie
TEL.: 406
22, 3e Avenue MONTMAGNY

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich
RESTAURANT
Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures
Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.

Au Salon du Meuble de Montmagny Enr.
60, rue de la Gare, Tél.: 1359
Le client qui veut économiser achète au
Vous obtenez:
La meilleure qualité
Le meilleur service
Les prix les plus bas
SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

BUVEZ PEPSI-COLA BIEN FROID

LE PEUPLE

BUVEZ PEPSI-COLA BIEN FROID

Nous avons entendu dire

• Que deux autres fonctionnaires provinciaux avaient été congédiés. Il s'agit de MM. Armand Clavet et Georges Fortier qui travaillaient à la prison de Montmagny.

• **Que les parents devraient surveiller leurs enfants qui possèdent des carabines 22. Une balle perdue peut tuer quelqu'un à une grande distance. Les parents ont la responsabilité morale des actes de leurs enfants.**

• Que tous les recenseurs avaient maintenant passé leurs examens. De l'avis de tous, ce fut une dure épreuve. Le gouvernement est très exigeant pour ses recenseurs.

• **Que le referendum n'aurait pas lieu avant la fin de juin. Après adoption en deuxième lecture, le projet doit être publié dans les journaux durant quatre semaines.**

• Qu'en 1880, la fanfare de Montmagny, composé de 11 musiciens, était allée donner un concert à Rivière-du-Loup, à l'occasion de la fondation de la Saint-Jean-Baptiste de cette ville alors appelée Fraserville.

• **Que pour un referendum sur la prohibition, dans les paroisses, tous les électeurs majeurs ont le droit de vote. En ville, nous dit-on, seuls les contribuables voteront.**

• Qu'il est à la fois fort mal élevé et fort malsain d'aller crier sous les fenêtres du collège le soir.

• **Que des projets d'envergure sont à l'étude à Montmagny et que leur réalisation ferait progresser notre ville.**

• Qu'une initiation de Chevaliers de Colomb aurait lieu à St-Paul le 18 juin.

CHASSEURS ATTENTION

Pour toute réparation d'armes à feu
adressez-vous à:

PAUL-EMILE ROBIN
6, rue St-Etienne Montmagny Tél.: 715

Instructeur du Club de "Tir à la Carabine"
Détenteur de la Plaque d'Or, Dominion Marksmen avec 6000/6000

AVON

GERANTE DE DISTRICT

Appel spécial aux Dames ambitieuses de Bellechasse, et environs qui veulent profiter de leurs heures de loisirs. Avon vous offre un travail agréable et profitable. Ecrivez à C.P. 432, Montmagny.

Mme Andrée Casavant
C.P. 432 MONTMAGNY

Emplacement a vendre

à très bon prix sur les bords du lac Gosselin à St-Paul de Montmagny, magnifique grève, intéressant pour la pêche. Vous adresser à M. Jean Grenier, B.P. 1180, St-Georbes Est, Beauce, ou au numéro de téléphone: 228-4851 le jour ou 228-2110 le soir, à St-Georges de Beauce.

Congrès des Ch. de Commerce

Le congrès régional des Chambres de Commerce de la région Chaudière-Etchemin qui groupe dix-neuf Chambres de Commerce de la Beauce, Dorchester, Lotbinière, Lévis, Bellechasse et Montmagny s'est déroulé samedi et dimanche dans la cité centenaire de Lévis.

Un nombre record de membres des Chambres a participé à ce congrès que présidait M. Julien Dumont, de Lévis et auquel assistait M. P.E. Beaubien, directeur provincial du mouvement. La délégation de Montmagny comprenait une vingtaine de personnes et était conduite par M. Guy Tanguay, président.

La réunion s'est déroulée dans le cadre des fêtes du Centenaire de Lévis et a débuté samedi soir par le choix de l'hôtesse du Congrès. Chaque Chambre présentait une hôtesse et c'est Mme Paul Gaudreau, de Lévis, qui a été désignée par le sort pour ce poste envié. La Chambre de Montmagny était représentée par Mme Paul Gros d'Aillon dont le nom est sorti deux fois au cours du tirage au sort. Il fallait cinq appels pour l'emporter.

Dimanche se sont tenues les réunions de comité qui ont produit un travail d'envergure tant dans le domaine de la gestion interne du mouvement que dans la préparation de mémoires et suggestions couvrant les aspects les plus divers de la vie régionale et provinciale.

Les élections pour le choix d'un nouvel exécutif ont désigné à la présidence le Dr Talbot, de Lac Etchemin. M. Paul Gros d'Aillon, de Montmagny, a été élu premier vice-président et M. Rosaire Roy, de St-Henri de Lévis, deuxième vice-président.

Enquête du coroner à St- Jean Port-Joli

Les autorails ne sont pas assez visibles

Le jury du coroner, siégeant sous la présidence du Dr N. Chassé, à St-Jean Port-Joli, a recommandé aux autorités des Chemins de fer nationaux du Canada de modifier la couleur de leurs autorails en aluminium afin de rendre moins périlleux leurs passages aux traverses à niveau. Les jurés considèrent que "ces trains peuvent être difficilement vus à distance, sutout l'hiver, lorsque la neige est abondante et le soleil scintillant".

Cette recommandation a été faite à l'issue de l'enquête sur la tragédie dont M. Arthur St-Pierre, 61 ans, célibataire, de Ste-Louise de l'Islet, a été victime dans la matinée du 23 mars, au passage à niveau de la route Elgin. M. St-Pierre avait été tué instantanément lorsque l'automobile conduite par son beau-frère, M. Laurent Lizotte, fut démolie par un autorail assurant le service entre Lévis et Rivière-du-Loup.

Témoin principal à l'enquête tenue à la morgue Dubé, à St-Jean Port-Joli, M. Laurent Li-

(Suite à la page 11)

Quatrième victime de la tragédie à La Durantaye

La tragédie de la route survenue à La Durantaye, a fait une quatrième victime. Claudette Audet, 13 ans, fille de M. Fortunat Audet, de Ste-Euphémie, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus .

Lors de la collision de deux autos, M. et Mme Lauréat Blais 57 et 54 ans ainsi que M. Patrick Nadeau, 44 ans, tous trois de Ste Euphémie également, avaient connu une mort instantanée. Le conducteur de l'autre véhicule, M. Gérald Paré, de Lévis, est hospitalisé dans cette ville, de même que de deux filles de M. et Mme Blais, les jumelles Louise et Louisette Blais, âgées de 15 ans.

L'enquête du coroner en marge de cette horrible tragédie routière a été ouverte, lundi dernier et ajournée à une date ultérieure pour permettre aux blessés de se rétablir et à la Sûreté provinciale d'établir les circonstances de la collision. Elle sera tenue à la morgue Ruelland, de St-Michel, sous la présidence du Dr Alexandre Nadeau, de St-Charles.

Referendum

Tourville, Cté L'Islet.

Lors de la dernière séance spéciale du conseil municipal de Tourville, Comté de L'Islet, il fut résolu que le règlement concernant la prohibition soit soumis au vote secret des électeur le 23 mai 1961 par voie de referendum.

Considérant que l'avis de motion fut adopté par tous les membres du conseil réunis en séance spéciale, sous la présidence de M. le Maire;

Le nouveau règlement no 82, abroge tout règlement pouvant déjà exister dans la susdite municipalité décrétant la prohibition, il autorise la Commission des Liqueurs du Québec, ou la Régie des Alcools de la Province de Québec, à émettre des permis pour la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité de Tourville Comté de L'Ilet.

Le Sec.-Trésorier.

Jeunes tapageurs surpris par la police

Depuis quelques temps, les autorités du collège se plaignaient que de jeunes malapris venaient, le soir, vers 11 heures, sous les fenêtres de l'institution faire du bruit et crier des injures. La police municipale se posta dans un endroit caché et arrêta, cette semaine trois jeunes gens qui se livraient à ces excès. Mais M. Wellie Marchand, chef intérimaire, nous a informé que la police cherchait à surprendre le reste de la bande et surtout un groupe plus mal élevé que les autres et qu'il leur réservait une surprise.

A la population de Cap St-Ignace

Etant donné que lundi soir le 15 mai dernier, je n'ai pas eu l'opportunité de remercier publiquement mes électeurs et tous ceux qui m'ont supporté, et cela, pour des raisons hors de mon contrôle, je profite donc de la voix de ce journal, pour témoigner ma gratitude et ma reconnaissance à tous mes supporteurs et mes collaborateurs lors de la dernière campagne électorale, à l'élection municipale de Cap St-Ignace.

votre tout dévoué,

NAPOLEON CARON,
Cap St-Ignace.

le 18 mai 1961.

Avis de Naissances

MONTMAGNY

Le 9 mai a été baptisé Joseph Arsène, Bruno, fils de M. et Mme Raymond Morissette, née Marthe Bernard. Parrain et marraine M. et Mme Arsène Morissette grands-parents. Porteuse Mme Wilfrid Bernard, grand-mère.

Le 13 mai a ét ébaptisée Marie Estelle, Céline fille de M. et Mme Jean-Léon Fournier, née Yvette Létourneau. Parrain et marraine M. et Mme Ulric Dion, oncle et tante. Porteuse Mlle Georgine Fournier, tante.

Le 12 mai a été baptisé Joseph Pierre, Patrice, fils de M. et Mme Pierre Walsh, née Mabel Gaudreau. Parrain et marraine M. et Mme Freddy Gaudreau, grands-parents. Porteuse Mlle Agathe Gaudreau, tante.

Le 12 mai a été baptisée Marie Anne, Dany, fille de M. et Mme Léo Langlois, née Gilberte Robin Parrain et marraine M. Richard Langlois, frère, Mlle Jocelyne Langlois, soeur, Porteuse Mlle Violaine Langlois, soeur.

MONTREAL

A St-Léopold de Fabreville, est né le 20 avril, André, fils de M. et Mme Bertrand Roy, née Rose Morissette. Parrain et marraine M. et Mme Emile Roy de Montmagny, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Lucie Roy de Montréal, tante de l'enfant.

ST-ROCH DES AULNAIES

Le 10 mai a ét ébaptisé Claude fils de M. et Mme Maurice Caron. Parrai net marraine M. et Mme Aug. Pelletier, grands-parents. Porteuse Mme Germain Gagnon, tante.

ST-CYRILLE

Le 11 mai a été baptisé Joseph Gratien, Ronald, fils de M. et Mme Sylva Bernier, née Fernande Hunter. Parrain et marraine M. Gratien Bernier, oncle et Mme Wilfrid Bernier, grand-mère. Porteuse Mme Léon Hunter.

ST-PAMPHILE

Le 30 avril a été baptisé Martin, fils de M. et Mme Rosaire Lord. Parrain et marraine M. et Mme Lévis Pelletier, grands-parents. Porteuse Mme Alphonse Moreau, tante.

Le 10 mai a été baptisée Cécile, fille de M. et Mme Léonce Gauvin. Parrain et marraine M. et Mme Yvon Gauvin, oncle et tante. Porteuse Mme EmeryGauvin, grand'mère.

Le 13 mai a été baptisée Céline, fille de M. et Mme Edgar Caron. Parrain et marraine M. et Mme Victor Caron, grands-parents. Porteuse Mme Philippe

ST-JEAN PORT-JOLI

Le 22 avril a été baptisé Richard, fils de M. et Mme Raymond Caron. Parrain et marraine M. et Mme Léo Robichaud, grands-parents. Porteuse Mme Jules Duval, tante.

Le 3 mai a été baptisé Yvon, fils de M. et Mme Marcel Caron. Parrain et marraine M. et Mme André Caron, grands-parents.

Le 6 mai a été baptisée Guylaine, fille de M. et Mme Lévis Gamache. Parrain et marraine M. et Mme Maurice Fortin ,grands-parents. Porteuse Mlle Céline Fortin, tante.

ST-DAMASE

Le 9 mai a été baptisée Ginette, fille de M. et Mme Antonio Lord. Parrain et marraine M. Jean-Marie Béland, cousin, Mlle Monique Charrois, cousine. Porteuse Mme Magella Béland.

STE-PERPETUE

Le 24 avril a été baptisée Marie, Christine, fille de M. et Mme André Fournier. Parrain et marraine M. Alexandre Carrier, oncle. MmeJoseph Carrier, grand-mère. Porteuse Mlle Germaine Carrier, tante.

Le 5 mai a été baptisée Johanne, fille de M. et Mme Jean-Paul Mercier. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Hébert, oncle et tante. Porteuse Mme Alfred Ouellet, grand'mère.

Le 14 mai a été baptisée Ginella, fille de M. et Mme Lionel Chouinard. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Chouinard grands-parents. Porteuse Mme minique Milliard, grand-mère.

TOURVILLE

Le 4 mai a été baptisé Jean-Pierre, fils de M. et Mme Collin Gaudreau. Parrain et marraine M. et Mme Conrad Gaudreau, oncle et tante. Porteuse Mme Amable Gaudreau, grand'mère.

Le 8 mai a été baptisé Jean-Marc, fils de M. et Mme Louis-Georges Caron. Parrai net marraine M. et Mme Maxime Aubert, oncle et tante.. Porteuse Mlle Gisèle Pelletier, tante.

Le 10 mai a été baptisée Martine, fille de M. et Mme Jean-Paul Harvey. Parrain et marraine M. Ovide Morneau, Mlle Lise Harvey, soeur. Porteuse Mlle Donalda Morneau.

Le 15 mai a été baptisée Chantal, fille de M. et Mme Laurent Dubé. Parrain et marraine M. et Mme Rosaire Fortin, oncle et tante. Porteuse Mlle Lorraine

STE-FELICITE

Le 1 mai a été baptisé Richard fils de M. et Mme Etienne Bélanger. Parrain et marraine M. Maximilien Jalbert, oncle, Mlle Marie-Marthe Pelletier.

ST-PHILIPPE DE NEREE

Le 29 avril a été baptisé Joseph, Jean, Michel, fils de M. et Mme Jn-Charles Ouellet, née Jeanne d'Arc Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Dr Odilon Raymond, oncle et tante. Porteuse Mlle Mariette Raymond tante.

ST-PIERRE

rie, Liliane, Murielle, fille de M.

Le 26 avril a été baptisée Ma- et Mme Ludovic Collin, née Monique Langlois. Parrain et marraine M. Jean-Marie Langlois, oncle, Mlle Geneviève Collin tante. Porteuse Mlle Judith Boulet grand'tante.

Le 1 mai a été baptisée Marie Gratia, Carole fille de M. et Mme Raymond Caron, née Vitaline Mo Mme Thomas Caron, grands-parin. Parrain et marraine M. et rents. Porteuse Mme Roger Morin, tante.

ST-FRANCOIS

Le 2 8avril a été baptisé Joseph, Hubert, Normand, fils de M. et Mme Maurice Garant, née Ida Blais. Parrain et marraine M. et Mme René Blais, oncle et tante. Porteuse Mme Gérard Garant, tante.

ST-EUGENE

Le 18 avril a été baptisée Marie, Marguerite, Linda, fille de M. et Mme Marcellin Thibeault, née Fernande Thibeault. Parrain et marraine M. et Mme Raoul Bernier, oncle et tante.

Le 21 avril a été baptisée Marie, Marcelle, Christine. Parrain et marraine M. Marcel Chouinard, cousin et Mlle Claudette Chouinard, soeur. Porteuse Mme Armand Chouinard.

ST-MARCEL

Le 2 mai a été baptisée Jacinthe, fille de M. et Mme André Bernier. Parrain et marraine M. Albert Bernier, oncle, Mme Arthur Bernier, grand'mère.

L'ISLET

Le 7 mai a été baptisée Stella-Anne, fille de M. et Mme Louis Ménard. Parrain et marraine M. et Mme Maxime Blouin, oncle et tante. Porteuse Mme W. Whealen, grand'mère.

Le 1 mai a été baptisé Joseph

RIVIERE-DU-SUD

Claude, Mario, fils de M. et Mme Jean-Claude Ouellet, née Marguerite Rousseau. Parrain et marraine M. et Mme Marcel Ouellet, oncle et tante. Porteuse Mme Joseph Ouellet, grand'mère.

CAP ST-IGNACE

Jeannine, Carole, fille de M. et

Le 3 mai a été baptisée Marie Mme Jacques Joncas, née Lorraine Guimont. Parrain et marraine M. et Mme Albert Guimont grands-parents. Porteuse: Mme Jean-Marie Joncas, grand'mère.

ST-VALLIER

Le 3 mai a été baptisé Joseph Jean, Jacques, fils de M. et Mme Jacques Labrecques, née Laurence Gamache. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Gilles Dion, oncle et tante. Porteuse Mme Aimée Laberge, grand'mère.

Vente à l'enchère

A St. Euphémie, le 24 mai 1961, à dix heures du matin, à la porte de l'église paroissiale, sera vendu l'ancien couvent, à l'enchère publique.

Emile Noel, Sec-Trés.

Au Foyer des Quilles

Tournoi des Champions DOW

LISTE DES 15 PLUS HAUTS TRIPLES

Salle Centre Colombien St-Romuald:

M. André Carrier, 2 rue Labrie, St-Romulad —600—

Salle St-Lambert Cté Lévis:

M. Benoit Bisson, St-Lambert, Cté Lévis —579—

Salle Le Palais des Quilleurs, Montmagny:

M. Germain St-Pierre, Rue Ste-Marie, Montmagny —579—

Salle Le Foyer des Quilles, Montmagny:

M. Eugène Bernier, Rue St-Ignace, Montmagny —578—

Salle Le Palais des Quilleurs, Montmagny:

M. Denys Gaudreau, 6, rue St-David, Montmagny —576—

Salle Le Palais des Quilleurs, Montmagny:

M. Gaston Robin, 65, de la Gare, Montmagny —571—

Salle Chevalier de Colomb, Lévis:

M. Aris Couture, 110, St-Georges, Lévis —570—

Salle Le Palais des Quilleurs, Montmagny:

M. Raymond Langlois, Rue St-Ignace, Montmagny —569—

Salle Lambert St-Romuald, Cté Lévis:

M. Benoit Robin, 1195, Commerciale, St-Romuald —568—

Salle Le Foyer des Quilles, Montmagny:

M. Georges Mercier, Rue St-Ignace, Montmagny —565—

Salle Le Palais des Quilleurs, Montmagny:

M. Marcel Morin, 14 rue Taché, Montmagny —563—

Salle Le Palais des Quilleurs, Montmagny:

M. Léonard Marceau, Rue Montcalm, Montmagny —562—

Salle Chevalier de Colomb, Lévis:

M. Laval Labrie, 235 St-Georges, Lévis —56—

Salle Le Foyer des Quilles, Montmagny:

M. Raymond Robin, Rue St-Etienne, Montmagny —561—

Salle Quille-O-Drome, Lévis:

M. Claude Gosselin, 11, St-Augustin, Lévis —559—

P.S.: Incidemment 9 joueurs sur 15 sont de Montmagny, pour les plus hauts triples du mois.

Grand Tournoi du Bas du Fleuve

Nous sommes à mi-chemin, dans le Grand Tournoi du Bas du Fleuve, du Foyer des Quilles et la popularité de cet événement sportif va toujours croissante et a depuis longtemps dépassé les limites de notre région.

Jusqu'ici, quelques centaines de quilleurs y ont participé, venant de notre ville et des environs ainsi que de Québec, Lévis, Rivière-du-Loup, Rimouski et plus loin encore.

Le dernier mois du tournoi car en effet il pendra fin le 16 juin prochain, nous réserve certes des surprises et des résultats inespérés.

Jusqu'à date, les records établis ne sont pas insurmontables, loin de là, et les possibilités de meilleurs résultats sont encore excellentes.

La Direction du Tournoi vous invite très cordialement à venir tenter votre chance et les allées au Foyer des Quilles sont en excellentes conditions pour vous permettre de rouler les meilleures parties de votre carrière de quilleur.

-0-0-0-0-0-

L'HEURE DES QUILLES MOLSON

Georges Fontaine, grand Champion pour la Saison 1960-61

Pour une deuxième année de suite, Georges Fontaine s'assure le titre tant convoité de Champion de l'Heure des Quilles Molson du Foyer des Quilles.

Cette année, il s'est assurée le titre en triomphant de Eugéne Bernier par la marge de 29 quilles.

Il a remporté la 1ère partie avec un simple de 167 contre 161 pour Eugène. Ce dernier prit les devants à la la deuxième, en roulant une excellente partie de 205 contre 179 pour Georges. Cependant, la troisième rencontre devait décider du championat et Georges obtint un 166 contre 119 pour l'aspirant.

Félicitations au nouveau et valeureux champion et chapeau bas devant son exploit.

La saison 1960-61 de l'Heure des Quilles Molson connut un très gros succès, au Foyer, tout comme au cours des deux annéese précédentes.

Ce spectacle connut à nouveau la faveur du public et la Direction du Foyer des uilles profite de l'occasion pour remercier tout d'abord le généreux commanditaire, M. Proculus Bouffard, agent Molson de Lévis, les organisateurs de l'Heure des Quilles 1960-61 et enfin, tous les dévoués supporteurs qui ont accordé leur appui de façon si continue.

En terminant cette saison, nous aimerions rappeler que le titre de Champion va à Georges Fontaine, et les honneurs individuels quant au plus haut simple et au plus triple de la saison, vont à Jean-Paul Barde, qui le 19 mars dernier, roulait un simple de 233 et un triple de 570.

Cordiales félicitations à tous et à l'an prochain.

UN CONCOURS FORMIDABLE

A partir de lundi le 22 mai avec chaque achat de $1.00, un billet donnant droit au tirage d'un long-jeu de votre choix, vous sera remis.

Le tirage du long-jeu se fera le jeudi après-midi de chaque semaine

GÉRARD MONTMAGNY

9, rue St-Louis **Tél.: 18**

Choix de musique classique ou populaire

Disques stéréophoniques ou monoral

PETANQUE

La Direction de la Ligue de Pétanque de Montmagny désire aviser les "pétanqueurs" que le Boulodrome du Centre Sportif "Le Bûcheron" est main tenant prêt et que depuis quel ques jours plusieurs ont commencé à pratiquer. Jeudi prochain à 8 heures au local du Club "Le Bûcheron" aura lieu l'assemblée pour la formation des équipes pour cette saison. Entre temps, si de nouveaux adeptes désiraient se joindre à nous, ils peuvent venir tous les soirs, au Boulodrome et les "boulistes" présents vous feront "faire une boule" et vous expliqueront les règlements. Les dames et les messieurs sont cordialement invités tous les soirs et JEUDI en particulier. Il n'est pas nécessaire d'être membres du Club.

La Ligue de Pétanque.

OVILA LÉGARÉ interprète le rôle de Jérémie Martin dans le nouveau téléroman *Sous le signe du lion.* L'auteur, Françoise Loranger, en a fait un homme d'affaires omnipotent, chef d'une famille à laquelle il devra tenir tête. *Sous le signe du lion* est à l'affiche du réseau français de télévision de Radio-Canada, le mardi soir à 10 h. 30, à compter du 16 mai.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

Les autorails...

(Suite de la page 9)

zotte a déclaré qu'il n'avait pas vu venir le train et qu'il l'a aperçu à quelques pieds seulement de la traverse. M. Lizotte a aussi expliqué qu'en réalisant qu'un accident allait se produire il chercha à passer en accélérant la vitesse de son auto. Le train heurta alors la partie arrière de sa voiture qui fut entièrement démolie tandis que son beau-frère M. St-Pierre, était tué sur le coup. Quant à St-Pierre, il s'en tira lui-même avec des blessures qui nécessitèrent son séjour à l'hôpital pendant plusieurs semaines.

Les autres témoins entendus à l'enquête ont été le Dr Claude Roy, de St-Jean Port-Joli ,les conducteur et ingénieur du train, MM. Lévesque et Ouellet, ainsi que l'agent de circulation Fortin.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Cher ou Bon Marché

Pour Vendre ou Acheter?
Commerces, Fermes, Boutiques, Propriétés, etc...

etc. etc. — Consultez:

TRANSACTIONS IMMOBILIERES ENR.

24, rue Ste-Marie **Tél.: 1145** **Montmagny**

Un beau choix de propriétés et Commerces, pas annoncés

DIMINUEZ VOS FRAIS D'ALIMENTATION

• **Faites vos achats chez**

Rolland MORIN

EPICIER - BOUCHER LICENCIE

VIANDES DE PREMIER CHOIX

12, 2e Avenue, Montmagny
LIVRAISON A DOMICILE

TEL.: 563

SATISFACTION.... OU REMBOURSEMENT

Nous vous assurons pleine satisfaction ou vous serez remboursé au

SURPLUS DE L'ARMEE

VETEMENTS CIVILS
GASTON VIGNAULT, Prop.
99, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Radios transistor, au plus bas prix en ville, Montres, jumelles, etc. Chaussures de travail ou de toilette.

Vêtements de travail de toutes sortes pour hommes et garcons

Matériel de camping, Tente, canot soufflé, Artiles de chasse.

TOUJOURS LE PLUS BAS PRIX

Votre

BAS de LAINE

est **VIDE?**

Obtenez l'argent qu'il vous faut chez PRETS NIAGARA Jusqu'à $2,500.00 ... et davantage

NIAGARA FINANCE
COMPANY LIMITED

51, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 1375

Rapport annuel du Comité des Loisirs de Montmagny

1960 - 1961

RECETTES

Intérêts de la Caisse Populaire St-Thomas	0.58
Remboursement pour inscription (Tournoi Int. Pee Wee)	15.00
Octroi de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny	100.00
Octroi de la "Province de Québec" (Juin 1960)	1,500.00
Pharmacie Montmagny (Equipe de Baseball)	50.00
Intérêts de la Caisse Populaire St-Thomas	11.33
Annonces sur Cédule de Hockey (Profits Nets)	150.00
Commanditaires pour Equipes de Hockey,	
Chevaliers de Colomb,	50.00
Caisse Populaire St-Thomas,	50.00
Club le Bûcheron	50.00
Jules Roy, Epicerie	50.00
Bolduc et Fils	50.00
Viateur Caron Enr.,	50.00
Vente de Tag Day	8.79
Don de Bourassa Automobile	10.00
Collecte Publique pour "Pee Wee"	55.59
Collecte Publique pour "Pee Wee"	22.06
Inscription de 2 clubs pour le tournoi de l'Amicale	55.00
Recettes du tournoi "Pee Fee de Montmagny"	758.06
Don de la Compagnie Duplan of Canada	100.00
Vente du Programme "Pee Wee"	45.21
Part du Marathon Annuel de Hockey	936.08
Octroi de la Ville de Montmagny	250.00
	4,367.70

DEBOURSES

Soutien de la Ligue Intermédiaire de Balle-Molle	151.69
Soutien des Ligues de Baseball	663.97
Dépenses pour les Ligues de Hockey	2,069.78
Dépenses pour le Club Pee Wee et pour le Marathon	859.98
Fêtes Champêtres	69.51
Administration	35.49
Club d'Education Physique	81.45
Octroi pour le Cercle Astronomique	25.00
Octroi aux J. M. C. de Montmagny	100.00
Octroi au Clan des Amis	100.00
	5,156.87

En caisse au début de l'année	$ 698.63	
Plus les recettes de l'année	4,367.70	
	5,066.33	
Moins les déboursés de l'année	4,156.87	
En caisse au 15 mai 1961	$909.46	
Compte d'épargne à la Caisse Populaire		1,405.46
Chèques en circulations		496.00
		$ 909.46

Etude des Dépenses

	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
Hockey	1,449.87	2,069.78		619.91
Hockey "Pee Wee"	1,005.92	859.98	145.94	
Baseball	50.00	663.97		613.97
Balle Molle		151.69		151.69
Fêtes Champêtres	100.00	69.51	30.49	
Divers	1,761.91	341.94	1,419.97	
	$4,367.70	$4,156.87	$1,596.40	$1,385.57

Surplus de l'Année $210.83

Décès de M. Ph. Gaudreau

A Montmagny, samedi le 13 mai dernier, est décédé à l'âge de 59 ans et 8 mois, M. Philippe Gaudreau, époux de dame Jeanne Corriveau, qui lui survit.

Outre son épouse, il laisse également dans le deuil, ses frères: MM. Edgar et Joffre Gaudreau de Montmagny; ses soeurs: la R. S. Ste-Philomine, o.s.a. (Délia Gaudreau), de l'Hôtel-Dieu de Lévis; Mme Jean-Charles Lemieux (Reine), de Montmagny; Mme Napoléon Théberge (Florence), de Cau St-Ignace; Mme Thaddée Marois (Emérentienne), de Montmagny; et la R. S. Claire-Céline (Marie-Claire), des SS. de la Charité, de St-Ferdinand d'Halifar, comté de Mégantic.

Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alphonse Corriveau, de St-Franois; M. et Mme Sauveur Corriveau, de la même localité; M. et Mme Ls-Joseph Corriveau, de St-Gabriel de Brandon; M. et Mme Jean-Louis Leduc, de Valleyfield, Mlle Madeleine Corriveau de Montréal; les RR. SS. Ste-Geneviève, o.s.a., de l'Hôtel-Dieu de Lévis; Marie de l'"Espérance, o.s.a., de l'Hôtel-Dieu de Montmagny et Pauline-Thérèse, o.p. de Matane; Mmes Joffre et Edgar Gaudreau de Montmagny; M. Jean Charles Lemieu de Montmagny; M. Napoléon Théberge Théberge de Cap St-Ignace; M. Thaddée Marois de Montmagny; Mme Jules Gaudreau de Québec.

Le défunt laisse également dans le deuil, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

D'imposantes funérailles lui ont été faites, mardi le 16 mai, à 10 00 heures, en l'léglise St-Mathieu de Montmagny.

La direction des funérailles avait été confié à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny.

A Mme Gaudreau et aux membres de cette famille que ce deuil afflige. "Le Peuple" offre ses plus sincères condoléances.

Décès de M. Am. Létourneau

A Québec, jeudi, le 18 mai, est décédé M. Amédée Létourneau. Ce dernier natif de Montmagny et il a été pendant de nombreuses années à l'emploi du Bureau des Postes dans la Vieille Capitale. Il était à sa retraite depuis quelques années seulement.

La dépouille mortelle sera transportée à Montmagny ou elle sera exposée aux salons funéraires de la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, à Montmagny, à qui a été confiée la direction des funérailles.

Le jour, la date et l'heure des funérailles en l'église St-Thomas de Montmagny seront annoncés plus tard.

Soirée des Ch. de Colomb

Une soirée aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, samedi le 20 mai à 9 hrs. Les membres sont priés d'y assister, accompagnés de leur épouse.

Invitation spéciale aux Filles d'Isabelle ainsi que leur époux.

Deux orchestres, moderne et canadienne feront les frais de la musique et un goûter sera servi à la fin de la soirée. Un prix de présence sera donnée à l'occasion de cette soirée.

Nouveau timbre

Le ministère des Postes a donné des précisions sur le timbre de 5¢ qui sera émis pour commémorer de 10e anniversaire du Plan de Colombo.

M. Hamilton a rappelé que le Plan de Colombo a été institué par des pays membres du Commonwealth pour aider à la mise en valeur économique de certains pays sous-développés, en leur fournissant de la main-d'oeuvre spécialisée et des ressources.

L'apport du Canada a consisté surtout en aménagements hydro-électriques et en moyens de transport et de communications.

De nos jours, d'ajouter le ministre, aucune nation ne peut progresser en marge des autres; par son adhésion au Plan de Colombo, le Canada reconnaît ses obligations envers la grande famille des nations, contribue à relever le niveau de vie de par le monde et, par ricochet, accroît en même temps sa propre prospérité.

Tiré à trente millions d'exemplaires, le timbre sera mis en vente le 28 juillet 1961, soit 3 jours avant l'anniversaire du Plan de Colombo, dont l'inauguration remonte au 1er juillet 1951.

AURELE MAROIS

FER ORNEMENTAL - CLOTURES - RAMPES INT. ou EXT.

Meubles - décorations de tous genres
Escaliers droits ou tournants

Six fois moins chers par leur durée

TEL.: 650 **C.P.: 441** **MONTMAGNY**

VENEZ COMPARER LES PRIX

Avant d'acheter votre installation de chambre de bain, voyez notre choix et nos prix; vous économiserez sur nos
BAINS - TOILETTES - LAVABOS

RENE SAMSON, M. El., Rue St-Jean-Baptiste' Montmagny, Tél.: 920